



**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

A Paris, le 7 décembre 2022

**Communiqué de mise à disposition du supplément n°2 au prospectus du 11 juillet 2022, du 7 décembre 2022 ayant reçu l'accord C-028385 de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF »)**

Edmond de Rothschild (France) a reçu l'accord n° C-028385 de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF ») le 7 décembre 2022 sur le supplément n°2 à son prospectus de base d'Euro Medium Term Notes (EMTN) d'un montant de 650.000.000 euros du 11 Juillet 2022.

Le prospectus de base et son supplément peut être consulté sur le site internet de la bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et d'Edmond de Rothschild (France) ([www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)).